



Salon-de-Provence, le 13 août 2025

OBJET : Préavis de grève de 0h à 24h mercredi 10 septembre 2025 pour l'ensemble du personnel de la Ville et du CCAS de Salon-de-Provence.

Le syndicat CGT de la Ville et du CCAS de Salon-de-Provence dépose un préavis de grève pour la journée du 10 septembre 2025 pour l'ensemble du personnel de la Ville de Salon-de-Provence.

Le syndicat CGT, dans son ensemble, refuse la destruction des services publics et s'oppose au budget 2026 de ce gouvernement et de son Premier ministre François Bayrou :

Le 15 juillet ont été présentés les axes d'un budget 2026 d'une brutalité sans précédent pour les salarié·es, précaires et retraité·es, confirmant une « économie budgétaire » de 44 milliards d'euros. Dont :

- Moins 5,3 milliards d'euros pour les collectivités territoriales
- Moins 5 milliards d'euros pour la santé
- Moins 4,8 milliards d'euros pour l'État (notamment l'Éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche)

Nos conditions de vie et de travail vont connaître une dégradation intolérable, car sont notamment confirmés, pour la fonction publique :

- Le gel (pour la 3^e année consécutive) de la valeur du point d'indice
- La diminution de 10 % par jour de la rémunération en cas d'arrêt de maladie ordinaire
- Le maintien du jour de carence
- Le non-rétablissement de la GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat, en place depuis 2008)
- Le gel de toutes les promotions catégorielles
- La remise en cause de la 5^e semaine de congés payés
- La désindexation des pensions de retraite (-10 % d'abattement sur les petites retraites)
- Le doublement des franchises médicales

Le gouvernement a choisi de faire payer les salarié·es du privé comme du public, les précaires, les retraité·es et les malades. Pour la CGT, l'argent est là ! Il faut aller le chercher pour combler le déficit public :

- 211 milliards d'euros d'aides publiques allouées aux entreprises sans contreparties, ni contrôle ni suivi en matière d'emploi
- Des dividendes records, y compris en cas de licenciements ou de délocalisations, qui échappent à toute contribution réelle
- L'application de la loi Zucman sur le patrimoine pour 1 800 familles les plus riches

À la mairie de Salon-de-Provence, nous sommes très sensibles au problème de la vie chère et de la stagnation des salaires.

Nous revendiquons :

- En priorité : la remise à plat du RIFSEEP et sa clause de revoyure
- Des procédures avec l'application de critères clairs et transparents concernant la promotion interne
- L'inclusion du risque canicule dans le DUERP

Afin de discuter l'ensemble de nos revendications nationales et locales, nous demandons une rencontre de rentrée avec M. le Maire.

Sihem BENGUERRAICHE, Secrétaire Générale

Syndicat CGT de la Ville et du CCAS de Salon-de-Provence